

Compte-rendu du Conseil du DLST Lundi 10 octobre 2022

Ouverture de la séance du Conseil du DLST à 17 h

Collège A - Enseignant.e-s et enseignant.e-s-chercheur.se-s (9)

- **présent.e.s :** *Fabienne AGASSE, Aurélien DENIAUD, Odile GAROTTA, Jean-Manuel GROUSSON, Olivier JACQUIN, Catherine PARENT-VIGOUROUX, Nicolas SZAFRAN, Gabrielle TICHTINSKY*
- **procuration :** *Christophe FURGET à Olivier JACQUIN*

Collège B - Personnels du DLST (3)

- **présent.e.s :** *Raphaël DUMONT, Laurence MARTELLE, Evelyne ZORZETTIG*

Collège C - Etudiants (5) : pas d'élus

Membres extérieurs (4)

- **présent.e.s :** *Nathalie BIENVENU, Jean-Christophe LARBAUD, Christine PELLISSIER*
- **procuration :** *Joanna FOURNIE à Yves MARKOWICZ*

Membre de droit (1)

- **présent :** *Yves MARKOWICZ, directeur du DLST*

Invités Permanents (19)

- **présent.e.s :** *Arnaud CHAUVIERE, Lydie DU BOUSQUET, Chantal FAYOLLE, Isabelle GAUTIER-LUNEAU, Thomas HINDRE, Erwan LANNEAU, Christelle PANELLA, Sébastien SOULAN, Gérald ZEZZA*
- **excusé.e.s :** *Véronique BLANDIN, Armelle PHILIP, Frédérique SIMONOT*
- **absent.e.s :** *Marie-Cécile DARRACQ, Jérôme DUPUY, Nancy IACONO, Philippe MOREIRA, Annie PESENTI, Éric QUIRICO, Dominique SALETTI*

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du CR du conseil du 13 juin 2022
2. Budget prévisionnel 2023
3. Travaux 2021/2022
4. Parcoursup 2023 : capacités d'accueil
5. Effectifs à la rentrée
6. Questions diverses

1. Approbation du CR du conseil du 13 juin 2022

Le compte-rendu du conseil du 13 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Budget prévisionnel 2023

Le budget 2023 est un budget contraint. D'une part, les recettes sont stables, avec une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) inchangée par rapport à l'année dernière, ce qui revient à dire qu'en prenant en compte l'inflation, elle est en baisse (comme les années précédentes, les crédits sont ouverts à hauteur de 80 %, avec la possibilité de mobiliser les 20 % restants à l'automne), et des droits d'inscription (DI), basés sur les effectifs de l'an passé, en légère hausse (sachant qu'un prélèvement de 10,72% est effectué dans le cadre du plan de retour à l'équilibre des finances de l'UGA et que les crédits sont débloqués à 90%). D'autre part, le coût de la masse salariale (MS) est en forte augmentation, ce qui va fortement impacter les dépenses. On note que les effectifs sont en très légère baisse, il faudra donc anticiper une baisse minimale des DI l'an prochain.

Bien que votée lors de ce conseil, la MS a déjà été communiquée aux services centraux (date limite fixée au 30 septembre) et validée par les services centraux. Le budget initial, discuté ce jour, devra être transmis au plus tard le 14 octobre.

Recettes

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'allocation de moyens (DGF) est de 185 k€, dont il faut déduire les 20 % bloqués : la dotation réelle est donc de 148 498 €.

Trois sources de dotations fléchées pour la MS sont identifiées, pour un total de 247 730 € :

- la dotation de la VP Formation pour les emplois étudiants (EE) – 65 768 € – est en légère hausse (mais avec l'augmentation des coûts salariaux, cela ne signifie pas pour autant beaucoup plus d'heures pour les EE) ;
- la dotation pour les emplois ORE (Orientation et Réussite des Etudiants) – 170 725 € – est beaucoup plus faible que l'an passé, mais ceci s'explique par l'absence des 3,5 ETP d'enseignants contractuels qui avaient été imputés au budget du DLST l'an passé, avec ensuite la nécessité de transférer les fonds aux composantes qui géraient ces emplois (la DGDRH déniait au DLST, pour d'obscures raisons, le droit de gérer des emplois d'enseignants) ;
- la Prime de Charge Administrative du directeur du DLST – 10 500 € (coût chargé).

En additionnant les 50 884 € de dotation ORE fléchée pour les emplois étudiants à la somme venant de la VP Formation, on arrive à un total de 116 652 € pour les EE, une somme en hausse de plus de 18 % par rapport à l'année dernière. Outre les tutorats et autres activités habituelles, le DLST envisage de prendre en charge les EE impliqués dans l'organisation de l'IELTS (jusqu'à présent financés par le Service des langues). En ce qui concerne les vacations d'enseignement (heures effectuées par des enseignants non contractuels pour la propédeutique), on constate une baisse de 15 000 € (- 17,4 %), mais la dotation devrait être encore supérieure aux besoins puisque, depuis l'an passé, une partie non négligeable de ces enseignements est assurée par les contractuels gérés par les UFR partenaires du DLST. Au financement d'un ETP de BIATSS – 34 319 €, en hausse de 6,6 % – s'ajoute enfin la dotation pour les DETU (Directeurs des études) – 12 809 €, principalement utilisés par le DLST pour rétribuer les personnes qui participent à l'analyse des dossiers examinés en commission d'admission –, en hausse de 7 %. A propos de la dotation pour les DETU, Yves Markowicz indique qu'on ne connaît pas vraiment les critères qui président à son calcul, alors que, du côté du DLST, tout est transparent quant à la répartition (il s'engage à envoyer les critères aux responsables de formations).

Les bases de calcul des DI restent inchangées : 86 € par étudiant de licence (43 si réorientation au S2) ou stagiaire Formation continue, 69 € par étudiant de CPGE et 179 € pour chaque PEIP (inscription première – IP – à Polytech, inscription secondaire – IS – au DLST). Le nombre d'inscrits en 2022 ayant été légèrement supérieur à celui de l'année précédente (18 IP et 9 IS supplémentaires), la dotation théorique pour 2023 est en hausse de 4 644 € (+ 1,4 %). Après déduction du prélèvement dans le cadre du PRE, des frais pour BU/FSDIE/Médecine préventive et de 10 % de la somme restante, on arrive à une dotation réelle de 264 863 €. Yves Markowicz précise que les DI sont mis à jour à l'automne, au vu des effectifs de l'année en cours, ce qui permet chaque année de récupérer quelques dizaines de milliers d'euros (si besoin) ... mais ce ne devrait pas être le cas cette année, vu que les effectifs sont plutôt à la baisse... Olivier Jacquin se pose la question de l'avenir des PEIPA maintenant que Polytech est intégré à Grenoble INP.

Les autres recettes du DLST correspondent à des recettes propres liées aux stages de terrain des étudiants de STE (2 tickets de restaurant universitaire par journée), maintenues à un niveau théorique de 2 500 € (montant éventuellement ajusté via le Budget Rectificatif de l'automne), et les recettes de Formation continue – 14 474 € –, en très forte baisse cette année (- 74 %) en raison d'un réajustement lié à une baisse du nombre d'inscrits au DAEU B, et de la non affectation, cette année, des importantes recettes liées au DAEU B à distance (SONATE), formation dans laquelle il s'avère que le DLST n'intervient pas. Enfin, un peu plus de 3 k€ sont prélevés pour rétribuer les heures assurées par des enseignants d'autres composantes dans le cadre de l'école d'été, et un prélèvement de 10 % est opéré sur les ressources propres citées plus haut.

Au total, les recettes pour 2023 s'élèvent donc à 674 234 € (427 241 hors EE / dotations ORE / PCA).

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Dotation UGA	148 498	148 498	148 498	174 260	188 389	195 804	215 797
<i>MS</i>						67 900	70 000
<i>amortis.</i>	59 529	70 039	79 786	91 583	95 800	90 344	
Ech. heures	- 3 094	- 5 354	- 3 073				
Ressources propres	267 363	263 631	253 692	249 777	253 883	227 386	236 688
<i>DI</i>	264 863	261 131	251 192	247 277	251 383	224 386	233 688
<i>autres</i>	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	3 000	3 000
FC	14 474	55 955	27 376	37 481	36 185	70 522	86 215
EE	65 768	62 641	64 149	69 831	71 427		
Emplois ORE	170 725	297 416	21 483	41 895			
Comp. PCA	10 500	10 500					
TOTAL	674 234	833 287	512 215	573 244	549 884	493 712	538 700

Dépenses

En 2023, 59,5 k€ seront dédiés à la politique d'investissement, dans le cadre de l'amortissement des investissements des années précédentes. Yves Markowicz explique la différence avec les prévisions effectuées en 2018 par le gestionnaire financier du DLST par la politique d'investissement soutenue du DLST, qui mobilise chaque année plus de moyens que ceux inscrits au budget initial. Néanmoins, on voit que les crédits fléchés pour l'investissement sont en baisse constante depuis 2018. Yves Markowicz précise que, cette année, il souhaite que soit mise en place une réserve prudentielle de 10 k€ pour anticiper d'éventuels besoins imprévus (matériels qui « lâchent »), auquel cas il ne restera plus que 49,5 k€ pour l'appel à projet de janvier 2023. Olivier Jacquin exprime son désaccord car cela va impacter fortement les possibilités d'investissement pour les TP : il ne votera pas le budget. Yves Markowicz lui répond que cette décision ne figure pas dans les chiffres qui seront transmis à l'UGA (vision plus générale du budget), mais il maintient sa proposition sauf opposition majoritaire.

Avant de dévoiler les propositions en termes de masse salariale (MS) autre que fléchée, Yves Markowicz présente un tableau comparatif de l'exécution des dépenses début octobre par rapport au budget initial. Cette année, les dépenses liées aux surveillances d'examens (89,7 k€) sont supérieures de plus de 5 % au budget alloué (85 k€), sachant qu'il n'y aura pas de nouvelles dépenses d'ici la fin de l'année car, comme tous les ans, les surveillances des partiels de novembre seront payées l'année prochaine. En ce qui concerne les emplois ORE (sommes fléchées), 19,7 k€ ont déjà dépensés pour le poste de gestionnaire contractuelle (pour un budget de 32,2 k€, mais il reste encore 4 mois à payer) et 35,3 k€ ont été consommé pour les vacances d'enseignement, pour lesquelles les 88,1 k€ initialement budgétés ne seront pas exécutés en totalité puisqu'une grande partie des heures est désormais assurée par des contractuelles (et la dotation pour les vacances n'a pas été revue au vu de ces informations). La somme dédiée aux DETU (12 k€) a été intégralement répartie dans le cadre des compensations pour les responsables de formations impliqués dans les analyses de candidatures, et pour les emplois étudiants (EE), la somme allouée (98,6 k€) sera bientôt intégralement consommée (87,3 k€ déjà dépensés). Enfin, le financement fléché de 18,2 k€ pour Sciences & Design (emploi de designer, payé sur les ressources propres du DLST) a été viré à l'UFR IM²AG puisque le DLST n'est pas autorisé à gérer cet emploi...

Au vu des informations présentées quant à la réalisation des différentes lignes du budget MS, la direction du DLST propose une augmentation de 21 k€ du budget – hors emplois d'enseignants contractuels, qui n'auront été budgété au DLST qu'en 2022... – pour 2023, soit 365,6 k€. Pour les surveillances d'examens, il est proposé de budgéter 10 k€ supplémentaires – les coûts salariaux sont en hausse ! – pour un total de 97 k€ (+ 14,1 %). Le budget du CDD pour S&D est également en hausse (+ 16,8 %, soit 21,6 k€). Les dépenses ORE correspondent aux sommes fléchées dans la dotation : 34 k€ pour le poste de CDD BIATSS (+ 6,5 %), 72,7 k€ pour les vacances d'enseignement (- 17,4 %) et 12,8 k€ pour les heures DETU (+ 6,7 %). Il en est de même pour les dépenses liées aux EE (+ 18,4 %, soit 116,7 k€). Enfin, la dotation liée à la prime pour charges administratives du directeur du DLST reste inchangée.

Entre baisse des recettes et forte augmentation de la MS, il est proposé – pour la première fois depuis plusieurs années ! – de diminuer légèrement (2 k€) le budget alloué aux centres de coûts disciplinaires (CC) pour un total de 225 000€, en supprimant le CC Mathématiques qui est rarement mobilisé. Il est rappelé que ces CC sont « relativement théoriques », qui permettent aux responsables des plateformes de TP d'avoir une idée des budgets qu'ils pourront utiliser, mais bien évidemment, si besoin était, le DLST complète les financements en cours d'année ; Par exemple, les chimistes ont dépensé cette année 6,6 k€ de plus que le budget prévisionnel, alors qu'à l'opposé, biologistes et médecins n'ont pour l'instant pas utilisé tout leur budget. Outre la suppression du CC Mathématiques, sans transfert des crédits à d'autres CC, il est proposé – au vu des réalisations des années précédentes – d'augmenter de 5 k€ la dotation pour le CC Chimie en contrepartie d'une baisse d'un montant équivalent pour le CC Physique. Enfin, une demande avait été faite de créer un CC pour la licence Sciences & Design, mais eu égard aux faibles besoins, il est proposé de ne

pas le faire, les demandes étant de toutes façons prises en compte. Avant de passer à la suite, et Yves Markowicz tient à être rassurant et s'engage à ce que tous les besoins soient pris en compte (en particulier une fois les crédits complémentaires obtenus à l'automne).

Comme chaque année, le budget Fonctionnement - Administration, qui inclut les financements liés à l'administration du DLST et au multimédia, sert de variable d'ajustement pour les dépenses, le DLST privilégiant les CC disciplinaires, la MS et l'investissement. Et comme il y a deux ans, ces deux postes budgétaires voient leur dotation revue drastiquement à la baisse : - 8,1 k€ (- 25,4 %), et rien pour le Multimédia (- 30 k€). Yves Markowicz précise qu'en 2021, le DLST avait tout de même pu débloquer à l'automne des ressources pour la maintenance de parc informatique (achat d'ordinateurs, de vidéoprojecteurs, etc...). Raphaël DUMONT précise qu'aujourd'hui, les besoins liés au renouvellement du parc informatique sont moins importants car le matériel est à jour, fonctionnel et en bon état. Il est rappelé qu'une salle informatique, avec des utilisateurs quotidiens, doit être modernisée tous les 5 ans.

Tous les chiffres et orientations ayant été présentés et discutés, le budget initial pour 2023 est proposé au vote : il est adopté à l'unanimité moins 3 abstentions (dont une procuration).

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement - Form.	225 000 € 2022 : 227 000	Droits d'inscription	264 863 € 2022 : 261 131
Fonctionnement - Adm.	23 823 € 2022 : 61 969	Ressources propres	2 500 € 2022 : 2 500
Investissement	59 529 € 2022 : 70 039	FC / DAEUB	14 474 € 2022 : 55 955
Masse salariale	248 980 € 2022 : 375 428	Dotation établissement	148 498 € 2022 : 148 498
EE	116 652 € 2022 : 98 601	Dotation EE	65 768 € 2022 : 62 641
Prélèvement 10% sur ressources propres	250 € 2022 : 250	Dotation ORE	170 725 € 2022 : 297 416
		Compensation PCA	10 500 €
		Echange d'heures	- 3 094 € 2021 : - 5 354
TOTAL	674 234 € 2022 : 833 287	TOTAL	674 234 € 2021 : 833 287

3. Travaux 2021/2022

Comme chaque année, Yves Markowicz profite du vote du budget pour faire le point sur les travaux réalisés ou souhaités, financés soit par l'UGA (tout ce qui est à l'extérieur des bâtiments et ce qui y touche, c.à.d. infrastructure, peintures, huisseries, volets et stores, ...), soit par le DLST.

Plusieurs chantiers demandés depuis longtemps ont progressé en 2022. En particulier, le remplacement du système de sécurité incendie (SSI) – réclamé depuis au moins une dizaine d'années, et régulièrement classé priorité n°1 sans que cela soit traduit dans les faits – a été lancé en début d'année, et arrive bientôt à son terme (même si les travaux ont pris beaucoup de retard par rapport aux échéances initialement prévues). Reste à finir le câblage et la programmation, former les personnels concernés et, quand tout sera prêt, déposer l'ancienne installation (avant d'effectuer un exercice d'incendie avec ce nouvel SSI, à l'automne ou – plus probablement – au printemps).

A la rentrée, la mise en conformité de l'ensemble des ascenseurs a été faite. Des travaux électriques sont en cours – changement de régime électrique de neutre de IT vers TN – qui devraient être terminés dans les prochains mois. Enfin – surtout ! –, le système de chauffage des bâtiments a été rénové, avec le remplacement des vannes, la pose de nouveaux automates reliés à la Gestion Technique Centralisée, la pose de têtes thermostatiques sur les radiateurs et le remplacement des sondes de chauffage. La nouvelle installation, qui est en cours de finalisation, n'a pas encore été testée dû au report de la mise en route du chauffage dans le cadre du plan de sobriété énergétique (sachant qu'il faut encore procéder à la mise en eau et au test des nouveaux automates) : espérons qu'un système de chauffage plus efficace permettra d'en finir avec l'utilisation de chauffages électriques d'appoint...

Dans le bâtiment C, la salle de TP C110 a été intégralement rénovée avec, dans le cadre de la politique pour une meilleure intégration des étudiants en situation de handicap, la pose d'une paillasse à hauteur réglable. C'est la 2^{ème} salle de TP de Chimie qui bénéficie de tels travaux, les futures demandes porteront sur les salles de TP de Biochimie. Toujours dans le bâtiment C, des travaux électriques ont été réalisés (remplacement de l'armoire électrique du local chaufferie et dépose des armoires des 1^{er} et 2^{ème} étages, raccordés à une nouvelle armoire centrale), et l'armoire ventilée pour les produits chimiques (C118) câblée et raccordée au système de ventilation. L'aménagement de la sortie de secours – suppression des marches, pas pratiques pour les personnes à mobilité réduite – est prévue dans les prochaines semaines.

Dans le bâtiment A, une porte de secours a été créée à côté de l'entrée principale, qui ne sera opérationnelle que lorsque la haie – sur laquelle elle donne – sera enlevée, et des travaux de peinture et d'isolation ont été réalisés au 1^{er} étage (administration). La porte du bâtiment E qui avait été forcée a été réparée (un an et demi après la dégradation), chantier qui a été également l'occasion de travailler sur l'isolation de la façade à ce niveau. Et au sein du bâtiment B, nous sommes en attente de la dépose des armoires électriques et du câblage de la nouvelle installation au tableau général basse tension.

Bien évidemment, le DLST continue de demander des travaux. A commencer par l'isolation des façades et le remplacement de certaines – nombreuses ! – huisseries pour l'entrée principale, le 1^{er} étage du bâtiment A, les bâtiments B, C et E (pose de doubles vitrages si ça n'est pas encore fait, volets électriques et stores occultants). Yves Markowicz rappelle que les travaux pour les salles de la façade sud du bâtiment B sont demandés, en vain, depuis plus de 10 ans (le DLST a même proposé de payer l'installation de stores occultants mais l'UGA refuse...). Il est également nécessaire de remplacer les 265 blocs de secours et de câbler la source batterie pour liaison à la Gestion Technique Centralisée.

Le DLST continue également de demander la réfection des amphis D et E (idéalement, la direction aurait souhaité la rénovation d'un amphi par an, soit 7 ans pour couvrir tous les bâtiments). Dans l'entrée principale, le logisticien Taoufik Lachkar propose la création d'un sas avec un rideau d'air chaud. Enfin, outre la relance systématique concernant l'aménagement de l'espace situé entre les bâtiments C, E et F, récemment, le DLST a soumis l'idée de la construction d'un box à vélos sécurisé, projet soutenu par le VP Responsabilité Sociétale et Environnementale, ce qui a amené la direction du DLST à questionner personnels et enseignants pour en évaluer le besoin, et tenter de convaincre la Direction du Patrimoine, pas très favorable à ce type d'infrastructure... à suivre !

4. Parcoursup 2023 : capacités d'accueil

L'analyse des chiffres de 2022 montre qu'à quelques exceptions près (SV et certains parcours sélectifs), les capacités d'accueil des parcours du DLST sont largement suffisantes au vu de la pression (nombre de candidats vs. nombre de places proposées). La situation s'est nettement améliorée par rapport à l'année dernière, puisque en 2021, à la rentrée, les listes d'attente étaient beaucoup plus importantes, et concernaient un plus grand nombre de parcours (en particulier la L1 CeB).

Parcours	CA 2022	Liste attente (1/09)	Admis		Parcours	CA 2022	Liste attente (1/09)	Admis	
			PI	PC CAES				PI	PC CAES
CeB	115	22/08	91	7 + 1	SV	210	7	186	1 + 4
LAS	45	19/07	27	11 + 0	LAS	70	2	72	2 + 2
IMA	210	21/07	158	11 + 1	BCH Int	32	27/08	21	-
LAS	15	12/07	9	2 + 0	BIO Int	32	10	31	
PCMM	135	13/07	89	8 + 0	MIN Int	32	11/06	10	-
LAS	15	12/07	6	-	PCM Int	32	22/06	20	2
SPI	95	19/07	65	7 + 2	PR	18	3	14	
LAS	5	19/07	1	1 + 0	P&M	32	5/06	23	1
STE	55	19/07	33	1 + 1	S&D	20	5	7	

Yves Markowicz indique qu'une page du site internet du DLST présente, pour chaque parcours, la capacité d'accueil, le nombre de candidats et la date à laquelle la liste d'attente a été purgée ou le nombre de candidats encore sur liste d'attente à la rentrée. Il s'agit d'informer (rassurer) les étudiants en liste d'attente.

Les responsables de mentions et parcours de L1 ont été questionnés à propos des capacités d'accueil en 2023. Trois parcours proposent des modifications :

- en IMA, transfert de 5 places de LAS (11 admis seulement en 2022, pour 15 places disponibles) vers la L1 « normale » ;
- en SPI, parcours qui accueille un grand nombre d'admis via Campus France et qui a un quota important de redoublants, diminution de 10 unités afin de relâcher la tension (aggravée par les gels d'emplois) ;
- en SV, parcours également sous forte tension, diminution de 10 places en LAS.

L1 + propé	CA 2022	Inscrits PS (PI + PC + CAES)	CA 2023	L1	CA 2022	Inscrits PS	CA 2023
CeB	160	138 = 124 + 14 + 0	115 + 45	BCH Int	32	33	32
IMA	225	178 = 167 + 11 + 0	215 + 10	BIO Int	32	29	32
PCMM	150	101 = 93 + 8 + 0	135 + 15	MIN Int	32	15 = 12 + 3	32
SPI	100	70 = 63 + 6 + 1	85 + 5	PCM Int	32	20 = 18 + 2	32
ST	55	35 = 34 + 1 + 0	55	PR	18	17	18
SV	280	268 = 264 + 3 + 1	210 + 60	P&M	32	13 = 12 + 1	32
NB : propédeutique = 70 + 6 + 1				S&D	10	11	10

Les propositions de capacités d'accueil pour 2023 sont approuvées à l'unanimité.

5. Effectifs à la rentrée

A la date de la rentrée, seuls 91,3 % des L1 et 94,2 % des L2 étaient inscrits. Cela représente 7,4% d'inscriptions tardives, chiffre en très légère hausse par rapport à l'an passé (7 %, soit respectivement 8,2 et 5,6 % en L1 et L2), mais bien meilleur que les années précédentes, surtout pour les L2 (9,1 % d'inscriptions tardives en 2021, 8,3 % en 2019 !).

Bien qu'il ait été indiqué qu'aucune inscription ne serait effectuée après le 15 septembre, quelques étudiants admis via Campus France ont continué à arriver. Si, jusqu'au 20 septembre, il a été fait preuve de tolérance pour admettre ces retardataires, depuis, un refus systématique leur est opposé.

Ces jeunes gens sont victimes de l'incompétence des services des ambassades et consulats, qui continuent à délivrer des visas jusqu'à fin septembre alors que le courrier Campus France stipule que la date limite est le 15 septembre. Nous sommes conscients de la situation compliquée de ces jeunes gens, mais ils étaient informés (certains ont même contacté le DLST pour tenter d'obtenir une dérogation pour une inscription tardive, en vain), et les inscrire si tardivement reviendrait à les inscrire pour échouer...

Enfin, quelques cas exceptionnels d'inscriptions très tardives concernent soit des redoublants, soit des CPGE réorientés après la rentrée.

Sébastien Soulan pose la question de l'attitude à adopter vis-à-vis d'arrivants non-ukrainiens d'Ukraine. La VP formation sera interrogée, cela dit, normalement, ils auraient dû passer par une procédure PEF ou DAP (ce que certains ont d'ailleurs fait).

Effectifs 2022

Grenoble : 2747		Valence : 331	
	(2760) - 0,5 %		(354) - 6,5 %
• L1 :	1528 + 2,3 % (1494)	• L1 :	197 - 17,9 % (240)
• L2 :	1217 - 3,6 % (1262)	• L2 :	109 + 16,0 % (94)
• L3 :	2 - 50,0% (4)	• L3 :	25 + 25,0 % (20)

Le DLST perd 13 étudiants par rapport à 2021 (il s'agit là de la première baisse des effectifs depuis la rentrée 2011 !) ; au DSDA, les effectifs sont également en baisse (- 24 étudiants), où un pic d'environ 400 inscrits avait été atteint en 2018. Cependant, les dynamiques sont différentes entre les deux sites : au DLST, hausse en L1 et baisse en L2 (et L3 Sciences & Design), au DSDA, forte baisse en L1 et hausses importantes en L2 et L3 (Licence Pluridisciplinaire Scientifique).

Les évolutions en L1 avaient été pressenties au vu des nombres de candidatures – globaux et par parcours – sur Parcoursup. Même chose concernant les L2 du DLST, entre baisse de la réussite en L1 (diminution du flux entrant) et hausse de la réussite en L2 (augmentation du flux sortant).

L1

Au DSDA, l'Année propédeutique chute à 15 étudiants (- 6 par rapport à l'an passé), ce qui risque de mettre à mal le modèle économique car les coûts restent identiques avec des effectifs en baisse. Les effectifs chutent brutalement en CHB (- 28 étudiants, pour un total de 92) et PCMM (- 21, soit 31 inscrits, chiffre le plus faible depuis 6 ans). La situation est plus favorable en IMA avec un gain de 12 étudiants (59 inscrits).

Au DLST, la Propédeutique est également en baisse – moins significative – de 9 étudiants, pour un total de 89 inscrits. Un nombre non négligeable d'étudiants ont été réorientés en L1 au vu de leurs résultats aux tests, en particulier parmi les étudiants qui avaient demandé PCMM. Les effectifs sont en hausse en SV (+ 26, pour un total de 373 inscrits), IMA (qui explose – et retrouve son niveau d'il y a 6 ans – avec 348 inscrits, 32 de plus que l'an passé) et SPI (+ 8, 125 inscrits). A l'inverse, on observe une baisse en CeB (- 11 étudiants, soit 186 inscrits), PCMM (- 6, soit 210 inscrits, PEIP inclus) et, surtout, STE, dont le niveau est le plus faible depuis 6 ans (41 inscrits, - 11 par rapport à l'an passé), une situation qui avait été fortement pressentie au vu de la chute du nombre de candidatures sur Parcoursup.

Du côté des parcours sélectifs, le parcours PR – qui a monté sa capacité d'accueil à 18 en espérant pouvoir faire le plein (16 étudiants) en dépit des possibles renoncements tardifs – enregistre finalement 17 inscrits ! Le parcours P&M, lui, s'effondre avec un tiers d'inscrits en moins (là aussi, il y avait une chute du nombre de candidatures). Les effectifs des parcours internationaux sont quasi stables. Enfin, S&D a dépassé son plafond avec 11 inscrits pour 10 places, la responsable ayant

décidé d'accepter une étudiante hors Parcoursup, qui était classée en 11^{ème} position, décision validée par le directeur du DLST.

L'analyse des inscrits au DLST par année de baccalauréat, montre que 46 % ont obtenu leur diplôme en 2022, avec de fortes différences entre parcours (les parcours sélectifs et PCMM – qui accueille un grand nombre de PEIP A – recrutent majoritairement des bacheliers de l'année). L'expérience des années précédentes montre qu'il y a une nette corrélation entre la proportion de néo-bacheliers et les résultats à l'année : on peut donc s'attendre à une nouvelle année difficile pour les parcours CeB et SPI (moins de 30 % de bacheliers de l'année).

L'analyse des origines des étudiants montre que 97 % des bacheliers 2022 sont admis via Parcoursup, dont 17 % dans le cadre du concours GEIPI (PEIP A, inscrits à Polytech et, secondairement, au DLST, où ils suivent la quasi-totalité de leurs enseignements), les 3 % restant étant admis via PEF (ou une DAP). Parmi les bacheliers des années antérieures, 40,9 % ont été admis sur Parcoursup (dont 1,6 % via le concours GEIPI), et plus de 35 % sont des redoublants (dont 1,1 % de réorientations) ; les autres inscrits se répartissent entre étudiants issus de l'année propédeutique (5,2 %), admis via une DAP ou PEF (15,7 %) et quelques origines diverses (3,3 %)

L2

Au DSDA, l'augmentation des effectifs – + 16 % – est essentiellement liée aux parcours MIN, PHC et PMM (qui passent respectivement de 4 à 11, 8 à 11 et 10 à 16), des parcours qui avaient plongé l'an passé, ou l'année précédente (PHC). Globalement, il s'agit donc plutôt d'un retour à la normale.

Au DLST, dont les effectifs de L2 chutent de 45 unités (- 3,6 %), la baisse des effectifs du parcours BIO (- 17) a engendré la fermeture d'un groupe de TD. Mais d'autres groupes ou demi-groupes ont dû être ouverts pour des parcours à la hausse, comme SVT (+ 12 étudiants, soit 41 inscrits, niveau maximum de ces dernières années) ou BCH (+ 25, pour un total de 130 inscrits, à peu près autant qu'il y a 6 ans).

Une baisse des effectifs est observée en pour les parcours BIO International et BCH International (respectivement 4 et 6 inscrits en moins), ainsi que pour CHI (57 inscrits, 8 de moins que l'an dernier, après deux années de hausses consécutives), EEA (qui avait littéralement explosé l'an passé, et atteint – avec une baisse de 12 inscrits, soit 26 étudiants – son plus faible niveau depuis 6 ans), GC (61 étudiants, en baisse de 11 unités, ce qui rend l'organisation avec 2 groupes plus tenable) et GMP (qui accuse une forte baisse – 24 étudiants en moins, pour un total de 38 inscrits – sans que cela semblé lié au fort taux de réussite aux examens l'an passé !?).

Les effectifs des parcours de physique sont en légère baisse (respectivement – - 6 pour PC, - 4 pour PR et PCM International, et -1 pour P&M), à l'exception de PM qui repasse au-dessus de la centaine d'étudiants (105, soit une hausse de 19 inscrits). Comme en L1, le parcours STE voit ses effectifs chuter (- 12, soit 36 inscrits), et au vu des effectifs de la L1, on peut s'attendre à des effectifs encore plus faible l'an prochain).

Une hausse de 20 unités est observée en INM alors que les effectifs de MIN baissent (- 12), on peut espérer qu'il s'agit majoritairement de choix d'orientations mieux assumés que les années précédentes, et donc qu'il y aura moins de réorientations d'étudiants qui ne veulent pas faire de mathématiques de MIN vers INM au 2nd semestre. Enfin, les parcours MIN International, MAT et S&D sont à peu près stables.

L'analyse des effectifs par année de baccalauréat, montre que 42,9 % des L2 ont obtenu ce diplôme en 2021. Comme en L1, les parcours sélectifs – et PC - accueillent en moyenne plus d'étudiants qui, l'an passé, étaient des néo-bacheliers avec un bac de 2021. A contrario, les bacheliers sont moins de 35 % en (par ordre croissant) MAT, EEA, GMP, STE, INM, GC, BCH et CHI. Il faut cependant prendre en compte le fait que plusieurs de ces parcours accueillent un grand nombre d'étudiants admis via PEF ou eCandidat, des étudiants qui ont majoritairement au moins un an d'études supplémentaires.

Les bacheliers de 2021 sont en grande partie issus de L1 (81,6 %), des étudiants qui poursuivent pour l'instant leurs cursus à vitesse normale. On compte aussi 72 étudiants (13,8 %) en provenance de la PASS, les autres ayant essentiellement été admis via eCandidat (3,8 %). Parmi les bacheliers des années antérieures à 2021, la répartition est peu ou prou la même qu'en L1 : 44 % d'admis en L1, 31,7 % de redoublants (parmi lesquels 0,7 % en réorientation) et 19,7 % d'admis via PEF (un tiers) ou eCandidat, plus quelques ex-PASS (2,2 %) et des arrivées par différentes voies (dont réorientations de CPGE inscrits en parallèle en L1).

6. Questions diverses

o Option santé et ex-PASS

En 2021, sur les 108 inscrits en L1 à l'option santé, seuls 25 l'ont validée, dont 5 ex-PASS (non autorisés à s'inscrire au concours MMOPK).

En 2022, sur les 114 étudiants initialement inscrits en L1 LAS, 13 eux ont déjà renoncé à l'option santé alors même que les cours n'avaient pas encore commencé.

L1				L2				
Parcours	Inscrits 21/22	Inscrits 22/23	% parcours	Parcours	Inscrits 21/22	Inscrits 22/23	% parcours	% ex-PASS
CeB	28	38 + 4	20,4 %	BIO	12	21	8,3 %	12,6 %
IMA	10	7	2,0 %	BCH	7	16	11,5 %	20,9 %
PCMM	6	5	2,4 %	CHI	1	4	7,0 %	19,3 %
SPI	4	1	0,8 %	EEA	1	-	-	-
ST	3	-	-	GC	-	2	3,3 %	-
SV	56	63 + 7	16,8 %	MAT	-	3	3,1 %	-
BIO Int	1	-	-	MIN	3	1	0,8 %	-
				PC	4	1	1,6 %	3,3 %
				PM	-	1	0,9 %	-
				SVT	1	1	2,4 %	26,8 %
	108	114 + 13	12,4 %		29	50	5,6 %	12,2 %

Les inscrits en LAS ne sont pas répartis de manière uniforme entre les parcours : 7 inscrits en IMA, 5 en PCMM et 1 seul en SPI (d'où la question de supprimer le parcours LAS, qui pourrait être posée à l'avenir), mais 38 en CeB et 63 en SV. A propos de ces 2 derniers parcours, les inscrits à l'option santé représentent respectivement 20,4 et 16,8 % du total des effectifs.

En L2, la situation se complexifie avec l'arrivée massive des étudiants de PASS, qui ont validé l'année mais qui n'ont pas été reçu au concours, et viennent s'ajouter aux inscrits à l'option santé, dont le nombre a sensiblement augmenté pour passer de 29 à 50. Alors qu'ils n'étaient qu'une trentaine l'an passé, les ex-PASS sont, cette année, 87, et représentent une part importante des inscrits dans les parcours BCH, BIO CHI et SVT (de 12,6 à 26,8 %). Au total, on voit que le pourcentage d'étudiants désireux de passer le concours MMOPK va donc, pour ces quatre parcours, de 20,9 % (BIO) à 32,4 % (BCH) !

A la rentrée, Yves Markowicz a indiqué aux étudiants ex-PASS que, vu le nombre, tous ne pourraient probablement pas accéder à une filière médicale (contrairement à 2021). Cependant, alors que l'académie de Grenoble bénéficiait jusqu'à présent d'un statut dérogatoire sur les quotas (en théorie, 50 % des places pour les PASS, les 50 % restants étant répartis à 1/3 pour les LAS1 et 2/3 pour les LAS2/3), la situation devrait changer, avec à la clé moins de places pour les inscrits en PASS et plus pour les étudiants de LAS. Les perspectives de réussite au concours MMOPK pourraient donc être meilleures qu'annoncées. Mais, avec la fin de la dérogation sur les quotas et la diminution du nombre de places au concours en PASS en L1, le nombre d'ex-PASS en L2 devrait continuer d'augmenter fortement dans un proche avenir...

○ *Ressources humaines : 3 nouveaux·elle·s arrivant·e·s*

Christelle Panella, nouvelle responsable de la scolarité, a pris ses fonctions récemment (mais pendant quelques semaines, elle continue encore de travailler à mi-temps pour la scolarité de Pharmacie, dont elle est issue). Arnaud Chauvière a pris la suite de Françoise Jung au sein de l'équipe de direction, et s'occupe plus particulièrement des emplois du temps de L1. Tous deux sont membres invités au conseil du DLST.

A partir du 7 novembre, une nouvelle correspondante fonctionnelle d'applications, Hélène LEMAIRE, rejoindra le DLST en provenance de Grenoble INP (GI).

○ *Politique d'emploi 2023*

Le DLST se prépare au départ à la retraite de Martine de Palma, gestionnaire des ressources humaines, le 1^{er} avril 2023. Initialement prévu au printemps, le départ de Chantal Fayolle, directrice administrative de la composante, est décalé à une date non encore fixée. Pour chacun de ces départs, il est prévu un recrutement au fil de l'eau, si possible en amont afin de faciliter l'intégration et la prise de fonction des nouveaux personnels.

○ *Distribution de protections féminines au DLST*

L'UGA a décidé de stopper la distribution de protections féminines, sauf sur critères sociaux. Le DLST a convenu de poursuivre, tant que ses moyens le lui permettent, la distribution en accès libre à toutes les étudiantes. Par ailleurs, nous savons que, depuis plus d'un an, le CROUS fournit également gratuitement des protections hygiéniques. Les étudiantes seront informées.

○ *Information de la BU*

Faute de temps, le diaporama envoyé par la BU Joseph Fourier n'est pas présenté, Yves Markowicz suggère aux membres du conseil de le consulter (car plein d'informations intéressantes).

○ *Prochains conseils :*

14 novembre (si nécessaire) ; 12 décembre

La séance est levée à 19h05.